

ODYSSÉE PICTURES PRÉSENTE



FESTIVAL DE L'ALPE D'HUEZ 2022
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

AUDREY
LAMY

FRANÇOIS
CLUZET



LA BRIGADE

UN FILM DE LOUIS-JULIEN PETIT

CHANTAL
NEUWIRTH

AU CINÉMA LE 23 MARS

FATOU
KABA

YANNICK KALOMBO AMADOU BAH MAMADOU KOITA ALPHA BARRY YADAF AWEL DEMBA GUIRO
BOUBACAR BALDE MOHAMAT HAMIT MOUSSA IRAKLI MAISAI SAIED FARID HOSSINI SAIKAT BARUA AMADI DIALLO AIHAM DEEB



3cinéma



france-tv

CANAL+

CINE+

G 8

INÉCAP 4

INDÉFILMS

ANGOA

SG IMAGE 2019

ANGOA

ANGOA

ANGOA

ANGOA

ANGOA



SYNOPSIS

Depuis toute petite, Cathy rêve de diriger son propre restaurant. Mais à quarante ans, rien ne s'est passé comme prévu et elle se retrouve contrainte d'accepter un poste de cantinière dans un foyer pour jeunes migrants. Son rêve semble encore s'éloigner... ou pas ?

Réalisateur : **Louis-Julien Petit**

Scénaristes : **Louis-Julien Petit, Liza Benguigui-Duquesne, Sophie Bensadoun**, en collaboration avec **Thomas Pujol**

Production : **Odysée Pictures**

Distribution France : **Apollo Films**

Avec : **Audrey Lamy** (Cathy Marie) **François Cluzet** (Lorenzo) **Chantal Neuwirth** (Sabine) **Fatou Kaba** (Fatou)

POUR ORGANISER UNE PROJECTION POUR VOS ÉLÈVES

Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement - si vous n'avez pas le contact n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : bienvenue@apollo-films.com

Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarifs, disponibilités de la salle...

Toutes les salles de cinéma peuvent organiser une projection en amont de la sortie du film.

LE FILM LA BRIGADE VU PAR LE CHEF ÉTOILÉ THIERRY MARX

« C'est avec curiosité que j'ai entamé le visionnage du film **LA BRIGADE** de Louis-Julien Petit. Encore un énième film sur la cuisine me suis-je dit. J'ai été frappé par sa justesse et sa bienveillance. Louis-Julien Petit a su témoigner sans pathos et avec authenticité des parcours semés d'embûches et de préjugés de jeunes migrants, de la passion d'un métier et l'importance de la transmission, de la rigueur, de l'engagement et de la régularité. Il a réussi surtout à mettre en lumière des personnes qui aspirent à une vie meilleure et prennent leur vie en main pour progresser et se donner toutes les chances de réussir et de réaliser leurs rêves.

Remettre les personnes en situation de projet et sur la voie de l'épanouissement alors qu'elles se croyaient assignées à l'échec, voilà ce que nous proposons depuis maintenant 10 ans à **Cuisine Mode d'Emploi(s)**[®].

En ce qui me concerne, après une scolarité « compliquée », j'ai eu l'opportunité de faire, à 15 ans le Tour de France des Compagnons des Devoirs Unis en tant qu'apprenti pâtissier. J'y ai rencontré des personnes qui m'ont fait confiance et qui m'ont fait découvrir que l'on pouvait apprendre autrement.

Après un passage à l'armée, je passe mon BEP/CAP de cuisinier et deviens commis chez des restaurateurs renommés : Ledoyen, Taillevent et Robuchon. Je gravis ensuite les marches du monde de la restauration étoilée. J'ai appris la rigueur et l'engagement durant mes années d'apprentissage en France et à l'étranger, deux valeurs essentielles que je m'efforce de transmettre aujourd'hui aux personnes avec lesquelles je travaille et que je forme.

Apprendre à gérer le geste, le feu, le temps, ce sont 3 mouvements universels que j'enseigne par le biais de la cuisine mais qui servent ensuite dans le reste de la vie.

Le geste c'est l'attitude quand ils coupent, quand ils préparent : coupe juste, goût juste. Le feu c'est la cuisson, mais c'est aussi la maîtrise du « feu intérieur ». Enfin le temps c'est la saisonnalité. C'est aussi la ponctualité. Je dis souvent lorsqu'on est absent ou en retard que c'est que l'on n'est pas prêt. Le retard n'est pas une possibilité.

À **Cuisine Mode d'Emploi(s)**[®] nous avons 3 principes que l'on retrouve d'ailleurs dans le film : R.E.R pour Rigueur – Engagement – Régularité.

Tout d'abord la rigueur. C'est un mot qui peut faire peur. La rigueur passe d'abord par la tenue de son plan de travail. L'estime n'est pas la même avec un collaborateur sale et négligé qu'avec un autre propre et ordonné. La rigueur c'est aussi la notion de projet. L'important c'est d'avoir un but. Lors des entretiens de recrutement que nous menons nous posons toujours la question au candidat : où se voit-il dans 2 ans ? L'idée est de réfléchir sur l'avenir et d'enclencher l'idée d'épanouissement social.

Ensuite l'engagement, c'est la notion de regarder devant soi et enfin la régularité, c'est d'être là à l'heure. Pas d'absence, pas de retard. Cela permet de faire la formation dans de bonnes conditions.

J'essaie d'appliquer ces principes et des valeurs fondatrices comme la fraternité ou la confiance à avoir envers les uns et les autres dans tout ce que j'entrepris. L'exemple est la seule vraie autorité.

Enfin je souhaite parler de l'importance de la transmission que souligne également le film **LA BRIGADE**. Toute personne disposant de connaissances et d'expertises quel que soit le domaine se doit de transmettre aux générations futures ce qu'il a lui-même reçu. Je me passionne pour mon métier et pour la transmission.

Transmettre le geste, ses connaissances et son savoir-faire, faire naître le désir de connaissance chez l'autre, permettre de faire le pont entre tradition et innovation, cela fait aussi partie de notre métier de cuisinier. C'est cette transmission de ce savoir-faire qui permet de faire évoluer les personnes et d'en faire des femmes et des hommes libres. »

SOMMAIRE

I.	INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM	p.5
	Place dans les programmes	
II.	LE MINEUR ISOLÉ ÉTRANGER, UN ENFANT À PROTÉGER	p.7
	A / L'immigration en France par les statistiques	
	B / Les trajectoires de migration	
	C / Qu'est-ce qu'un mineur isolé ?	
	D / À quoi sert l'aide sociale à l'enfance ?	
	E / Des droits bafoués malgré une convention internationale des Droits des Enfants	
III.	INTÉGRER LES MIGRANTS PAR LA FORMATION	p.16
	A / Rêver de réussite : les désillusions du football	
	B / La migration comme une chance de formation	
	C / Une autre expérience de l'intégration : les maisons familiales rurales MFR	
	D / Paroles de migrants et d'employeurs	
IV.	LA FEMME EST UN CHEF COMME LES AUTRES	p.21
	A / Les stéréotypes de genre sur l'emploi	
	B / Les femmes en cuisine	
V.	DES MIGRANTS EN ATTENTE D'HORIZON...	p.25
	A / Certains trouvent leur voie en devenant apprentis cuisiniers, alors que d'autres sont expulsés du territoire.	
	BIBLIOGRAPHIE	p.26
	ASSOCIATIONS CONTRIBUTRICES	p.27

I. INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

LA BRIGADE est un film fort, touchant et tonique sur la vie dans un foyer de mineurs isolés étrangers transformé en centre de formation par l'équipe qui l'encadre. Il aborde un sujet d'actualité brûlant, celui de la vie des jeunes migrants... Leur crainte est d'atteindre leur majorité sans être régularisés et d'être expulsés du territoire français. Certains deviendront cuisiniers, d'autres seront reconduits à la frontière et expulsés parce qu'ils n'ont pas obtenu de titre de séjour.

*“ Depuis le tournage des **Invisibles**, la question de l'intégration sous toutes ses formes en France m'intéresse. En parallèle de mes interrogations, Liza Benguigui, ma productrice, me présente Sophie Bensadoun, scénariste et documentariste, qui a l'idée d'écrire une fiction ayant pour thème l'intégration de mineurs non accompagnés étrangers par la cuisine. Je trouve l'idée très intéressante, il me reste à trouver une histoire originale et solaire. Je décide alors de partir, comme pour chacun de mes films, en investigation.*

Grâce à Sophie, j'ai eu la chance de rencontrer Catherine Grosjean, professeure de cuisine dans une classe de CAP accueillant des mineurs migrants. Lorsque j'ai découvert son caractère bien trempé et sa pédagogie avec ses élèves, tout s'est éclairci pour moi quant à la tournure que devait prendre le film : pour arriver à en faire une histoire lumineuse, il fallait confronter ces jeunes aux parcours difficiles, à un personnage haut en couleurs.

Inspirée de différentes cheffes que j'ai rencontrées lors de mon travail de recherche à travers la France, Cathy Marie incarnée par Audrey Lamy est devenue l'héroïne qui me permettrait d'intégrer cet univers. Cuisinière se rêvant cheffe depuis toujours, elle ne le sait pas encore, mais elle va, à travers cette histoire, réaliser son rêve autrement, grâce à une qualité qu'elle ne soupçonnait pas posséder jusqu'ici : la pédagogie. Elle finira par comprendre que c'est le partage et la générosité qui l'amèneront à réaliser véritablement son rêve : elle deviendra cheffe à sa manière, à la tête d'une véritable brigade à laquelle elle transmettra quotidiennement son savoir et son amour de la cuisine.”

Louis-Julien Petit, réalisateur

Sur le plan pédagogique, **LA BRIGADE** se place au croisement de trois enjeux dans la société française.

D'un côté on trouve la question migratoire, ici abordée par la situation de jeunes migrants isolés étrangers pris en charge dans le cadre d'un foyer.

De l'autre, il est question de formation, de construction de destins individuels et d'insertion dans la société. Le film prend le parti de ne pas aborder les questions migratoires « par le haut » et avance au plus près des histoires individuelles des personnages, plaçant les questions traitées par l'enseignant au croisement des approches disciplinaires en Histoire-Géographie et du traitement par enjeux de l'EMC.

La troisième question abordée, de façon moins frontale, porte sur la situation de Cathy Marie, seconde de cuisine en difficulté pour devenir cheffe.

En somme, le film met en scène les rêves très concrets des personnages et leurs parcours semés d'embûches dans une société où leur place n'est pas acquise.

PLACE DANS LES PROGRAMMES

QUATRIÈME - GÉOGRAPHIE

Thème : Les mobilités humaines transnationales

Axe : « Un monde de migrants »

« Les migrations transnationales dont les motivations peuvent être extrêmement variées (Erasmus, suite de conflits, crise climatique, raisons économiques...) sont souvent au centre de l'actualité et il est important que les élèves comprennent que cette géographie des migrations n'est pas centrée sur la seule Europe, ni marquée par les mouvements des 'Suds' vers les 'Nords', mais comporte aussi des foyers de migrations intracontinentales sud-sud ». (extrait du BO – Educscol)

QUATRIÈME - EMC

Thème : « Les discriminations comme rupture de l'égalité en droit »

Thème : « Sexisme, violences sexistes et sexuelles, des atteintes aux libertés d'autrui »

TROISIÈME- TROISIEME PREPA DES METIERS

TROISIÈME UPE2A (UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ELÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS) - LETTRES

Thème : « Se chercher, se construire »

TROISIÈME - HISTOIRE

Thème : Françaises et Français dans une République repensée

Axe : « Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques. »

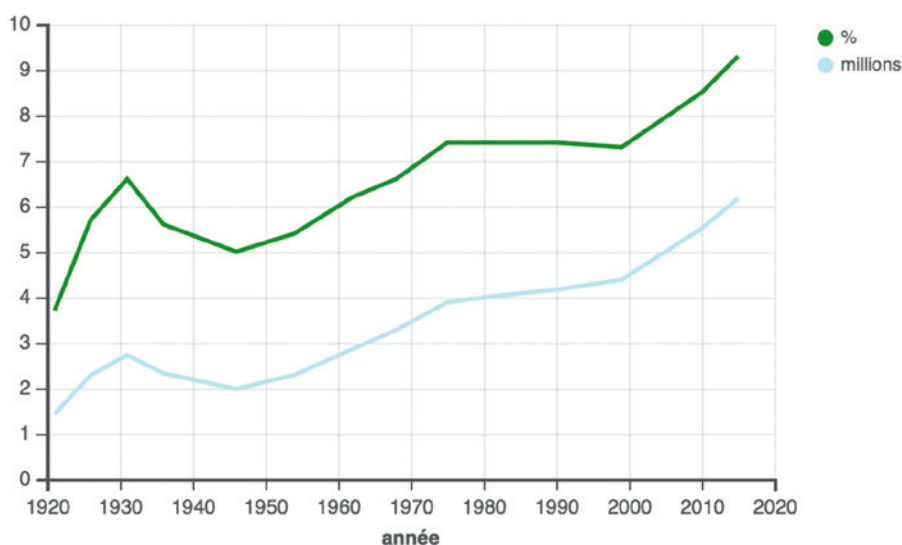
« Dans la seconde moitié du XXe siècle, la société française connaît des transformations décisives : place des femmes, nouvelles aspirations de la jeunesse, développement de l'immigration, vieillissement de la population, montée du chômage. Ces changements font évoluer le modèle social républicain ». (extrait du BO – Educscol)



II. LE MINEUR ISOLÉ, UN ENFANT À PROTÉGER

A / L'IMMIGRATION EN FRANCE PAR LES STATISTIQUES

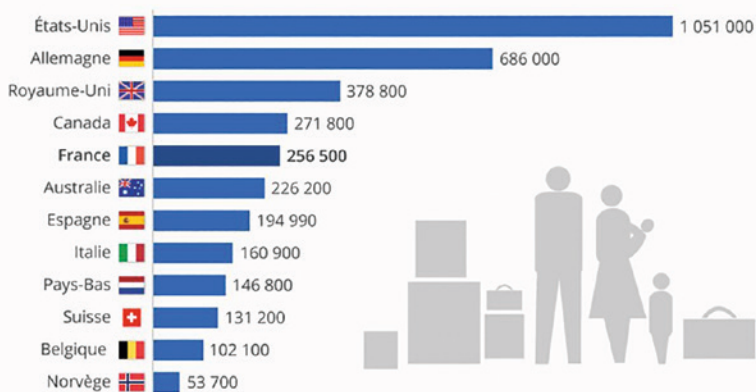
Évolution de la population immigrée, de 1921 à 2020



Source : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) 2019

La France, cinquième destination des migrants

Nombre d'entrées permanentes dans une sélection de pays de l'OCDE en 2015



CC BY ND

@Statista_FR Source : OCDE

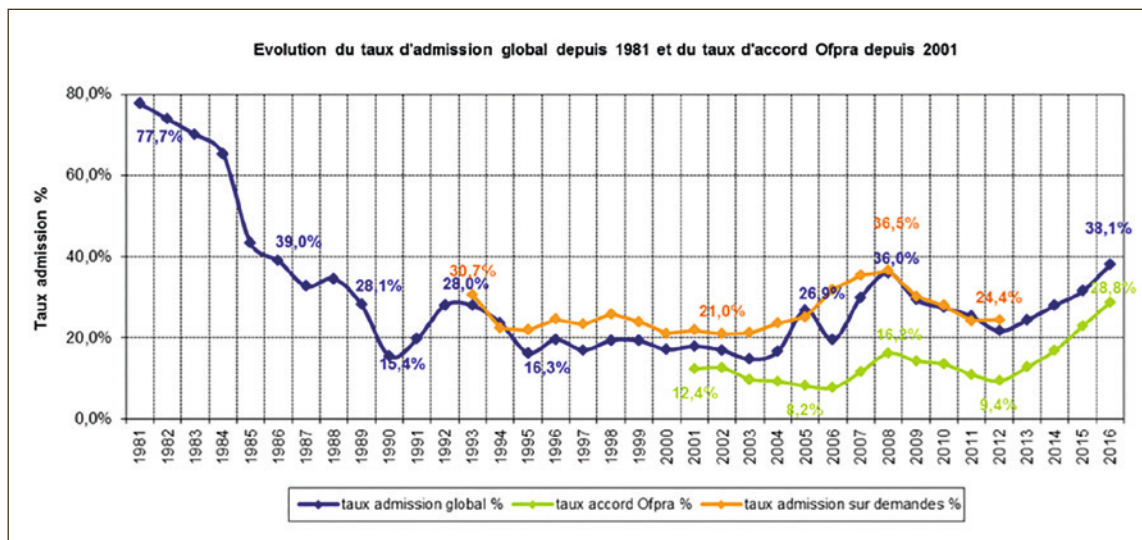
statista

Source : <https://fr.statista.com/infographie/10068/la-france-cinquieme-destination-des-migrants/>

- 1 / Comment la présence étrangère en France a-t-elle évolué depuis les années 1920 ?
- 2 / Comment expliquer les changements de courbe dans les années 1930 et les années 1970 ?
- 3 / Comment expliquer l'inégale attractivité de pays qui ont en commun d'être réputés riches ?

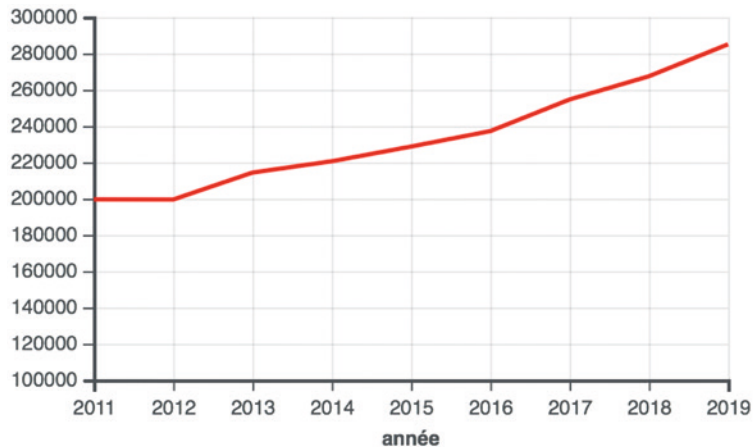
B / LES TRAJECTOIRES DE MIGRATION

En 2020, 81 531 premières demandes d'asiles (mineurs compris) ont été déposées aux Guichets Uniques de demande d'Asile (GUDA), et 11 733 demandes de renouvellements. C'est bien moindre qu'en 2019, et le ministère de l'Intérieur y voit l'effet de la pandémie sur les flux. L'Ofpra (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) a rendu plus de 70 000 décisions dont un tiers environ a conduit à octroyer une protection.



Source : Ofpra 2020

Titres de séjour délivrés en France 2011-2019 par an



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Immigration_en_France

En 2020, les premiers pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en GUDA sont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Pakistan, la Guinée et la Turquie et 20 % d'entre eux étaient placés sous procédure Dublin (leur dossier n'avait pas à être traité par la France, mais par le pays dans lequel avait été établi leur demande).

En ce qui concerne les mineurs, on doit séparer la protection que doit la France à tout mineur isolé étranger entrant sur son sol de la demande d'asile. En effet qu'on soit demandeur d'asile ou non, lorsque le jeune arrive sur le territoire français et se déclare mineur, une phase d'évaluation de sa minorité et de son isolement s'amorce. C'est cette évaluation qui va être déterminante dans sa prise en charge comme mineur par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Le jeune est dans un premier temps orienté vers un service d'évaluation qui relève de l'ASE et du conseil départemental. L'aide sociale à l'enfance peut déléguer cette évaluation à des associations comme la Croix Rouge ou France Terre d'Asile. Cette évaluation consiste à s'entretenir avec le jeune pour recueillir un faisceau d'indices permettant de vérifier si l'âge allégué est en accord avec son récit.

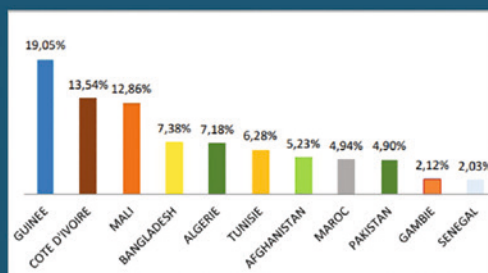
I – Repères

1- Définition, statistiques et profils

16 760 jeunes évalués MIE en 2019 (17 022 en 2018)
9 524 jeunes évalués MIE en 2020
+108% entre 2016 et 2019, mais -43% entre 2019 et 2020

94,2% Garçons
5,8% Filles

80% 16 ans et +



Pays d'origine : en 2020, les pays les plus représentés restent la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Mali.

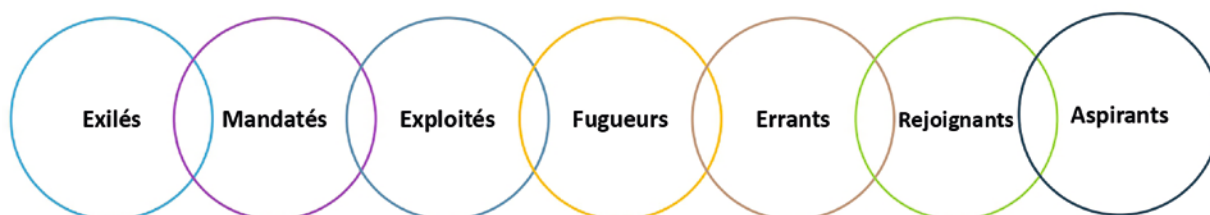
23 567 pris en charge au 31 décembre 2019

31 009 au 31 décembre 2019

Soit environ 15% des mesures d'Aide sociale à l'enfance (en 2019)

Source : France Terre d'Asile

Une diversité de profils



Étude réalisée par la sociologue Angelina Etienne (2002, 2008, 2013)

Typologie qui simplifie la réalité mais permet de mieux comprendre les profils des MIE

△ Une prise en charge ne dépendant pas du profil mais des vulnérabilités particulières des MIE
Avec des structures adaptées pour des MIE identifiés comme particulièrement vulnérables

- **Exilés** : fuient la guerre, conflits ethniques
- **Mandatés** : mandat familial (aider financièrement ceux qui restent)
- **Exploités** : victimes de traite des êtres humains (prostitution, mendicité, ...)
- **Errants** : « enfants dans la rue », déjà en errance dans le pays d'origine
- **Fugueurs** : quittent le domicile familial ou un orphelinat
- **Rejoignants** : projet de retrouver un parent ou proche
- **Aspirants** : quête plus personnelle, tentative d'émancipation, meilleures conditions de vie

Source : France Terre d'Asile

EMC - De l'immigration à la nationalité

Les jeunes du film sont tous en attente de régularisation, et leurs dossiers sont pris en charge par le foyer. Mais pour accéder à la nationalité, il leur faut franchir un certain nombre d'étapes.

➡ EXERCICE 1. Être étranger en France

Il est possible de rendre compte des différentes situations d'immigration et des droits qui y sont associés à partir du site Service-Public [<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19804>].

1/ Par groupes, les élèves repèrent les différentes catégories de migrants par situation sociale :

- Âge
- Situation personnelle
- Situation professionnelle

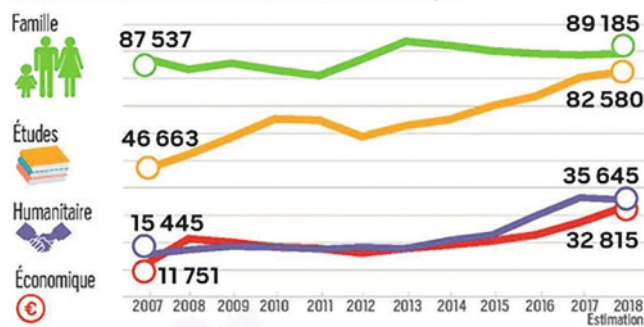
2/ Les informations peuvent ensuite être rassemblées dans un tableau qui rend compte des droits de séjour au regard des différentes situations :

- Etudiants
- Migrant économique
- Regroupement familial
- Demandeur d'asile politique

Les chiffres de l'immigration en France

Le regroupement familial en tête

Évolution des différents motifs d'attribution des titres de séjour



Source : <https://www.lejdd.fr/Societe/infographies-les-chiffres-de-limmigration-en-france-3921136>

➡ EXERCICE 2. Faire une demande d'asile

1/ Par groupes, les élèves rassemblent une sitographie sur les modalités d'accès au statut de réfugié politique.

Exemple : <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/asile/la-procedure-de-demande-d-asile/demander-l-asile-en-france>

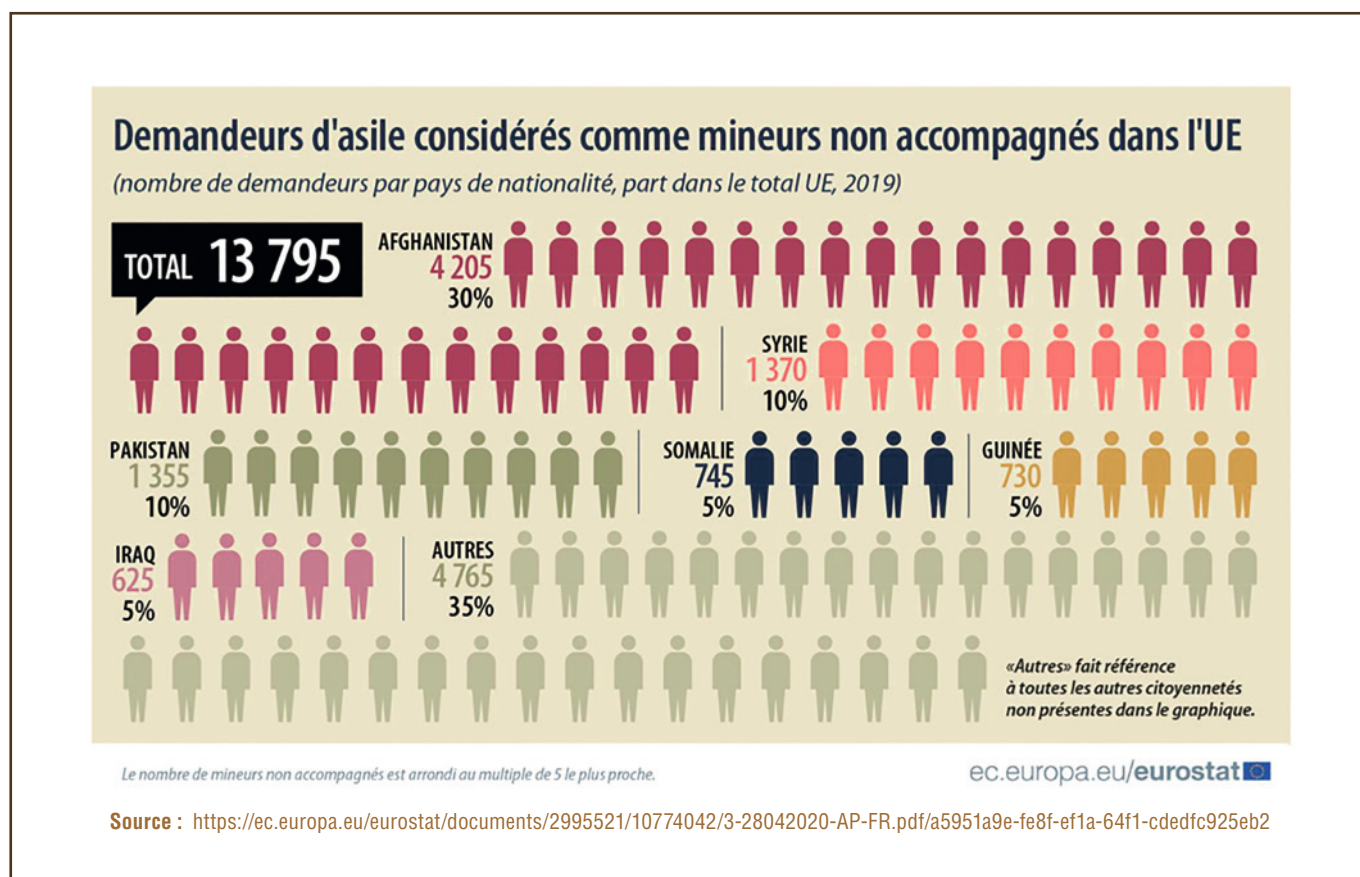
2/ À partir de cette recherche, répondre aux questions suivantes :

- Combien y a-t-il d'étapes pour accéder à la citoyenneté ? Quelles sont-elles ?
- Quels sont les obstacles qui vous semblent pouvoir se dresser aux migrants qui doit les réaliser ?

C / QU'EST-CE QU'UN MINEUR ISOLÉ ?

Le mineur isolé étranger (MIE) ou mineur non accompagné (MNA) est un jeune de moins de 18 ans qui n'a pas la nationalité française et se trouve séparé de ses parents ou de ses représentants légaux sur le sol français. Cette situation le place automatiquement dans la catégorie des « enfants en danger », et à ce titre pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre départemental. Il peut alors être placé en foyer ordinaire avec des jeunes de nationalité française, ou dans un foyer spécifique réservé aux MIE comme dans **LA BRIGADE**. Cette dernière solution permet de travailler des questions spécifiques comme l'apprentissage de la langue ou la régularisation du séjour à la majorité.

L'accueil est une dimension essentielle de la reconstruction d'un jeune qui est le plus souvent passé par des épreuves traumatisantes, que ce soit lors de son périple pour arriver en France (violence des passeurs et des autorités des pays de transit, perte des proches, naufrage, refoulement à l'accueil en Europe...) ou après son arrivée sur le sol français (isolement, difficultés économiques et sociales, déception voire détresse devant l'accueil qui leur est réservé). La principale tension dans le statut de MIE tient au fait que les services de police s'intéressent de très près à leur statut d'étranger – mettant souvent en doute leur minorité – au détriment de leur statut d'enfant à protéger en vertu de la Convention Internationale des droits de l'enfant. Cette méfiance vient renforcer le malaise d'une situation qui fait écho à ce qui a pu conduire ces jeunes à migrer, que ce soit des persécutions, des maltraitances ou la recherche d'une vie plus digne dans un nouveau pays présenté bien souvent comme un Eldorado.



Les mineurs non accompagnés, après reconnaissance de leur statut, doivent être pris en charge par les départements. Mais pour bénéficier de la protection de l'Aide sociale à l'enfance, ils sont tenus de faire valoir leur minorité et leur isolement devant le Conseil départemental d'abord, puis devant le juge des enfants si cette décision est contestée. Le processus peut s'étaler sur plusieurs mois (vingt-quatre au maximum). Un temps long durant lequel ces jeunes, alors dépourvus de statut administratif, considérés comme ni mineurs, ni adultes, ne peuvent bénéficier de ressources financières, de logement ou d'accompagnement social. Ainsi plus de la moitié d'entre eux se retrouvent à vivre dans la rue, dans des conditions de vie indignes qui majorent leur détresse psychologique.

D / À QUOI SERT L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ?

L'aide sociale à l'enfance (ASE) est définie par l'article L 221-1 du code de l'action sociale et des familles pour « apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre », pour « mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs en difficulté » et « pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ».

Elle n'est donc pas conçue initialement pour aider spécifiquement les mineurs migrants, mais ils sont évidemment l'objet de l'attention de l'ASE en tant que mineurs en grave difficulté. Selon les chiffres publiés par la Mission mineurs non accompagnés du Ministère de la Justice, 11 315 jeunes ont été évalués mineurs isolés étrangers en 2021, contre 9 524 en 2020.

➡ EMC - ACTEURS ET ENJEUX DE LA PRISE EN CHARGE DES MIE

- 1/ Les élèves lisent l'article tiré du journal Libération du 21 avril 2021
- 2/ Les élèves relèvent les différents acteurs qui s'expriment sur la situation de Mohamed [Le prénom a été modifié]
- 3/ En quoi l'attitude de l'ASE est-elle vue comme problématique ?
- 4/ Que pensez-vous du commentaire fait par les associations d'une situation « contraire au modèle social français » ?

Arrestations de jeunes migrants à la sortie de l'ASE : « inacceptable » pour les associations

Des collectifs dénoncent des interpellations de jeunes étrangers à la sortie des bureaux de l'Aide à l'enfance des Alpes-Maritimes, une pratique qu'ils considèrent comme « contraire au modèle social français ». Les autorités disent agir en toute légalité.

La lettre inspire confiance. Sous le logo tout en rondeur du département des Alpes-Maritimes, le responsable de la section des mineurs non-accompagnés « propose » de « rencontrer » Mohamed. Pas de quoi inquiéter ce migrant bangladais : sa « minorité n'est pas avérée » et il discutera de sa situation. Des mots rassurants qui ne s'avèrent qu'illusion. Dès sa sortie du bureau, Mohamed est interpellé, menotté et emmené par la police. Il ressortira de la retenue administrative avec une obligation de quitter le territoire (OQTF). Sept mois plus tard, des associations niçoises dénoncent ces arrestations de jeunes étrangers dès leur sortie des locaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), pointant un accord avec la police.

Mohamed était pris en charge par l'ASE, une structure gérée par le département. Il a « accepté de participer à un entretien au vu d'évaluer sa minorité ». Un savant mélange de tests osseux – une pratique contestée – et d'analyse du parcours personnel pour déterminer son âge. S'il est évalué mineur, la protection de l'ASE continue. Si tel n'est pas le cas, des démarches l'attendent pour une régularisation. « Sauf que là, entre le moment où le jeune est [déclaré] majeur et l'interpellation, il se passe cinq minutes. À considérer qu'il est majeur, on le prive de son droit à déposer un titre de séjour, pointe maître Laure Pons, du Syndicat des avocats de France. On ne lui donne pas non plus les moyens d'exercer un recours. Il est laissé à l'air libre avec une OQTF ». En deux mois, Laure Pons a défendu deux personnes dans cette situation. « C'est une coalition entre le département, la préfecture et la PAF [la police aux frontières, ndlr] qui orchestre le fait que le jeune ne puisse pas être libre, affirme l'avocate. Ils font tout pour l'empêcher de déposer une demande de séjour ».

Pour la directrice de l'enfance au sein du département, Annie Seksik, cette démarche est dans la « complète légalité ». « Lorsqu'il y a des majeurs, nous mettons fin à la prise en charge. Dans le cadre d'un protocole signé avec les services de la préfecture, on demande à la PAF de venir récupérer ces personnes qui sont des migrants majeurs. On les remet aux autorités, confirme la responsable. Ce sont des services avec lesquels

on travaille tous les jours ». Ce que confirme un procès-verbal que Libération a pu consulter, daté de janvier, dans lequel il est indiqué que la police a été informée d'un cas par l'ASE.

La pratique est justifiée par un décret du 30 janvier 2019. Le texte qui, selon la préfecture des Alpes-Maritimes, introduit des nouveautés dans la procédure « en vue de la rendre plus efficace dans un contexte marqué par un accroissement significatif des demandes », « autorise les départements à solliciter, s'ils le souhaitent, les préfectures ». « Un protocole signé en décembre 2019 entre l'État, le conseil départemental et les procureurs de la République de Nice et Grasse prévoit la possibilité pour les services du département [et donc pour l'ASE] d'adresser à ceux de la PAF les documents d'identité qui peuvent être détenus par les intéressés, indique la préfecture, contactée par Libération. Les services de la PAF vérifient alors l'authenticité des documents. En cas de fraude, sous l'autorité du procureur de la République, une procédure judiciaire est établie. La personne dont la majorité a été établie, dépourvue de titre de séjour, est alors placée sous le régime de la retenue administrative. Elle bénéficie donc de tous les droits qui en résultent ». A savoir : les conseils d'un avocat et une possibilité de demande d'asile. La préfecture des Alpes-Maritimes a déjà été condamnée à plusieurs reprises pour atteinte au droit d'asile.

En 2020, 2 683 personnes sont entrées sur le territoire des Alpes-Maritimes se présentant comme mineures et isolées – 80% ont fugué. En 2021, 439 jeunes ont été évalués : 159 se sont révélés majeurs. « En 2020, on a dû en remettre une dizaine à la PAF, estime Annie Seksik. Comme ils savent pourquoi ils sont convoqués, très peu se rendent à l'entretien ». Un chiffre que confirment la préfecture et les associations.

La pratique n'aurait plus cours ces dernières semaines, les jeunes, mieux informés, ne se rendant plus aux entretiens, fait savoir Michel Seonnet, bénévole à Tous Citoyens, association qui dénonce cette procédure. « Mohamed est un garçon nerveux et ils lui ont mis les menottes aux mains. C'est inacceptable », juge-t-il. « Ce procédé jette un discrédit sur l'ensemble de l'action sociale et est contraire au modèle social français », maintient le collectif, qui a saisi la défenseuse des droits. Selon l'association, les jeunes migrants sont « très réticents à parler, par peur » ou ont « repris leur migration ». Après plusieurs mois de procédures et d'accompagnement par cette association, Mohamed a finalement été reconnu mineur par des tests osseux. Il a le droit à une prise en charge de l'ASE, jusqu'à sa majorité. (Libération 21 avril 2021)



E / DES DROITS BAFOUÉS MALGRÉ UNE CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DES ENFANTS (CONTRIBUTION DU CONSEIL FRANÇAIS DES ASSOCIATIONS POUR LES DROITS DE L'ENFANT (COFRADE))

La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 (CIDE). La France, en ratifiant la convention le 7 août 1990, s'engage à garantir à tout enfant l'ensemble des droits énoncés par ce texte.

La CIDE affirme explicitement dans son article 2 que les États parties s'engagent à respecter les droits prévus par la Convention et «à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune».

De plus, elle stipule à l'article 20 que « tout enfant temporairement ou définitivement privé de son milieu familial (...), a droit à une protection et une aide spéciale de l'État y compris les enfants demandeurs d'asile, réfugiés ou migrants, sans considération de leur nationalité, de leur statut au regard de l'immigration ou de leur apatridie ».

Par conséquent, les mineurs non accompagnés (MNA) qui arrivent sur notre sol ont le droit à la protection au même titre que tout autre enfant présent sur le territoire français.

Des difficultés à prouver la minorité

Pour accéder au statut de mineurs non accompagnés et espérer une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, les jeunes arrivant sur le territoire français doivent d'abord prouver leur minorité et leur isolement en France. Cependant, la minorité de ces jeunes est quasi systématiquement remise en cause par les autorités compétentes.

Plusieurs dysfonctionnements sont caractérisés : premièrement, lorsque le mineur présente des documents d'identité de son pays d'origine, ceux-ci font l'objet d'une remise en cause quasi systématique et les MNA font face à une suspicion de fraude.

Ensuite, la minorité de ces jeunes est évaluée à partir de critères subjectifs tels que l'apparence physique, ou encore à partir d'exams médicaux évaluant le développement osseux.

Quelques exemples d'évaluation ayant mené à des avis défavorables de prise en charge illustrent ce phénomène :

- *“Il est de taille et de corpulence moyenne. Cependant, il a des mains de grandes tailles, qui ne correspondent pas à celles d'un adolescent de 15 ans [...] Nous ne pouvons apprécier ses caractéristiques physiques dans son ensemble. Néanmoins, elles ne semblent pas correspondre à celles d'un mineur de 15 ans.”, Département de la Drôme, Note d'évaluation 10 mars 2020 - “Ses traits de visage, sa pilosité et sa corpulence physique font davantage penser à ceux d'un adulte plutôt qu'à un adolescent de 15 ans et demi.”, Département de la Drôme, Note d'évaluation 9 mars 2020*

Concernant le recours aux tests osseux, la radiologie osseuse continue d'être utilisée en France pour apprécier la minorité des individus et ce malgré les recommandations contraires des médecins et la désapprobation de nombreuses institutions françaises. (Commission consultative des droits de l'homme, Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.).

Cependant, la loi prévoit qu'une fois l'évaluation sociale réalisée par les services du département, si des doutes persistent quant à l'établissement de la minorité de l'individu, le Président du Conseil départemental peut décider d'effectuer des vérifications complémentaires par les tests osseux. En théorie, ils ne peuvent être utilisés qu'en dernier recours, même s'ils sont, en pratique, devenus extrêmement courants.

De plus, les jeunes font l'objet d'un traitement différencié en fonction du département qui évalue la minorité : ainsi, en fonction du département, le taux de reconnaissance de la minorité variait en 2019, de 16% à 100%. Ces disparités de traitement peuvent avoir des conséquences lourdes pour ces mineurs qui se voient refuser toute protection.

Ces pratiques sont contraires au droit à l'identité (article 8 de la convention) ainsi que l'article 2 consacrant le principe de non-discrimination.

Le recours aux fichiers d'appui à l'évaluation de la minorité

La France a mis en place le recours aux fichiers d'appui à l'évaluation de la minorité (fichiers AEM), qui collectent des données personnelles d'identification des mineurs (état civil, langue, photos, données biométriques...), sans que le consentement des jeunes à recueillir ses données personnelles ne soit exigé.

Le recours au fichage de ces enfants migrants, sans leur consentement, viole leur droit à la vie privée (article 6 de la convention)

L'absence d'un représentant légal

En principe, un représentant légal doit être désigné afin d'assister le mineur dans ses démarches notamment à l'égard des procédures de demande d'asile, appelé aussi administrateur *ad hoc* - AAH.

En pratique, l'administrateur *ad hoc* n'est pas systématiquement désigné. Certaines préfectures refusent d'enregistrer les demandes d'asile en raison de l'absence d'un administrateur *ad hoc* - et ce en raison de l'absence en nombre suffisant d'AAH dans les départements.

De plus, en l'absence d'accès à un interprète ou à un avocat, le mineur n'a pas de moyen de recours effectifs pour faire évoluer sa situation, ce qui est contraire au droit d'exprimer librement son opinion (article 12 de la CIDE).

Les soins médicaux et la scolarisation des mineurs non accompagnés

Les bilans de santé des MNA ne sont pas systématiques et la prise en charge de leurs traumatismes est quasi inexistante. De plus, l'ouverture à la couverture de l'assurance maladie pendant l'évaluation de leur minorité est très rare, et ce en violation de l'article 24 consacrant le droit à la santé.

La scolarisation des mineurs est subordonnée à la reconnaissance de la minorité et la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance alors même que cela n'est pas prévu par la loi française. De façon discriminatoire, dans l'attente de leur évaluation, l'accès à l'éducation des jeunes est refusé alors que la scolarisation est pourtant un enjeu majeur pour le développement des mineurs. Le suivi éducatif et l'intégration dans un cursus scolaire sont essentiels à leurs équilibres psychologiques et leur avenir.

Ces pratiques sont contraires à l'article 28 de la convention consacrant le droit à l'éducation.

La saisine du Comité des droits de l'enfant de Genève sur la situation des mineurs non accompagnés en France

Selon les estimations du ministère de la Justice en 2019, il y aurait au moins 16 000 mineurs non accompagnés (MNA) présents sur le territoire national. Ces enfants ont des droits reconnus par la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) ratifiée par la France depuis 30 ans. Le comité des droits de l'enfant de Genève est l'organe chargé de veiller au respect de la CIDE et les textes prévoient la possibilité à quiconque d'adresser au comité des communications afin de porter à sa connaissance le non-respect de droit reconnu par la Convention.

Par conséquent, le Cofrade et Kids Empowerment ont transmis une communication au comité en novembre 2020, en vue de l'ouverture d'une enquête sur les "violations graves et systématiques" de la convention relative à la situation des MNA sur le sol français. Les violations des droits des mineurs non accompagnés perdurent sur le territoire français et continuent à être dénoncées, notamment par la Défenseure des Droits, Claire Hédon et le Défenseur des Enfants, Eric Delemar, dans un rapport paru le 3 février 2022, intitulé "Les mineurs non accompagnés au regard du droit."

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-les-mineurs-non-accompagnes-au-regard-du-droit_20210124.pdf



III. INTÉGRER LES MIGRANTS PAR LA FORMATION

Le film n'insiste pas sur les situations initiales des MIE - on découvre par petites touches qu'Alpha garde des liens avec sa mère demeurée « au pays », que Djibril a pour rêve de devenir footballeur, ou leur lien avec la cuisine lors de la scène du restaurant.

A / RÊVER DE RÉUSSITE : LES DÉSILLUSIONS DU FOOTBALL

Documents

- https://www.youtube.com/watch?v=OSXm9zP0bcY&ab_channel=Brut
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/18/en-afrique-quand-le-reve-de-football-aboutit-a-la-traite-d-etres-humains_5258873_3212.html

➡ EXERCICE

QUATRIÈME

1/ Regardez la vidéo

2/ Répondez aux questions suivantes :

- Comment Issouf a-t-il été recruté dans son pays ?
- Pourquoi pense-t-il avoir été berné ?
- À quelles difficultés se heurte-t-il ?
- Comment espère-t-il sortir de l'impasse dans laquelle il se retrouve ?

PREMIÈRE

3/ Comparez la vidéo et le texte

- En quoi le cas d'Issouf n'a-t-il rien d'exceptionnel ?
- Qui peut être considéré responsable de sa situation ?

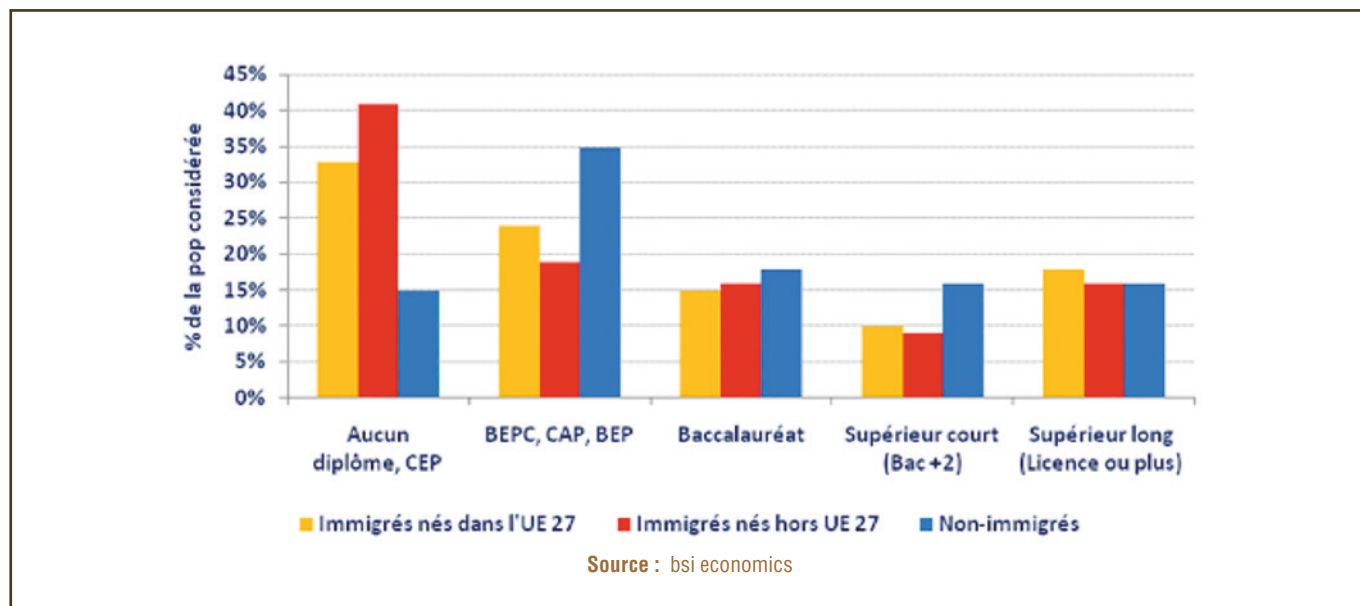
Tâche complexe : Expliquez à l'aide des documents et de vos réponses aux questions en quoi il est difficile de contrôler l'immigration sans passer par une politique concertée entre les États.



B / LA MIGRATION COMME UNE CHANCE DE FORMATION

Dans **LA BRIGADE**, les jeunes isolés étrangers perçoivent tous dans leur migration une chance de connaître une vie meilleure que celle qui leur était assignée dans leur pays d'origine. La question de leur formation devient ainsi essentielle à deux titres.

Elle est d'abord un droit qu'ils peuvent revendiquer et qui constitue la responsabilité des pouvoirs publics du pays d'accueil. En effet, en vertu du droit à l'éducation défini par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme selon laquelle « toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux » (article 26, § 1 et 2).



L'éducation est ensuite affirmée comme un moyen d'épanouissement et d'émancipation des individus. Ils acquièrent ainsi une maîtrise des savoirs fondamentaux qui les rend aptes à prendre des décisions éclairées, mais également des compétences qui permettront sa pleine insertion sociale par le travail. Ce dernier aspect est crucial dans la situation des MIE qui peuvent obtenir ou prolonger leur titre de séjour du fait de la poursuite de leurs études ou de la signature d'un contrat de travail, étape importante dans leurs démarches de régularisation.

La réalité de la formation des migrants montre la fragilité des parcours scolaires migrants. Dans **LA BRIGADE**, le directeur du foyer rencontre de grandes difficultés à faire prendre les jeunes en CAP, notamment en apprentissage dans le cadre d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Le tiers des jeunes pris en charge par l'association France Terre d'asile a obtenu ce diplôme en 2017. Le CAP offre l'avantage d'assurer rapidement une autonomie financière dans le cadre d'un contrat de travail, tout en préparant leur dossier de régularisation. Pour encourager les entreprises à les recruter, l'État et les régions ont mis en place des mesures incitatives comme l'exonération totale ou partielle des cotisations sociales, une aide pour les très petites entreprises (TPE), un crédit d'impôt et des aides régionales au recrutement des apprentis.

Mais pour accéder à l'apprentissage, le jeune migrant doit pouvoir bénéficier d'une mise à niveau scolaire effectuée dans le cadre de la structure qui l'accueille :

- Évaluation du niveau de maîtrise de la langue. Selon une étude publiée par l'INSEE en 2018, quatre immigrés sur dix ne parlaient pas ou peu le français lors de leur premier emploi en France.
- Mise à niveau en fonction du parcours scolaire effectué dans le cadre des classes Français Langue Étrangère (FLE), éventuellement par des cours de « français sur objectifs spécifiques » (FOS), c'est-à-dire directement en relation avec un domaine ou un métier.
- Construction d'un projet professionnel dans le cadre de l'ASE et avec l'aide des travailleurs sociaux, sanctionné par un entretien avec le président du Conseil Général un an avant sa majorité pour faire le bilan du parcours du jeune et ses perspectives.

LA MFR DE COULANS SUR GÉE, une réalité inspirante

Depuis 2018 la MFR (Maison Familiale Rurale) de Coulans-sur-Gée près du Mans accueille quelques mineurs non accompagnés en formation 4e/3e par alternance et dans les cycles professionnels de CAP. Ces jeunes sont exemplaires dans leur volonté d'apprentissage et leur motivation. L'un d'entre eux, Douga, Malien d'origine, a été accueilli en stage chez des maraîchers installés sur la commune de la MFR, à Coulans-sur-Gée. Ses maîtres de stage se sont confrontés à un marathon administratif en voulant l'aider. Ils sont aussi des proches du réalisateur du film Louis-Julien Petit, qui s'est saisi de cette histoire.

Ce film retrace à la fois cette problématique d'intégration, mais aussi de transmission de savoir-faire, de savoir être et de relations humaines. Des valeurs dans lesquelles se reconnaissent les MFR.

La voie de l'apprentissage : faire alliance pour les jeunes

Le film **LA BRIGADE** met en lumière l'apprentissage du métier de cuisinier. Un métier en tension, comme bien d'autres. En France, on manque de cuisiniers, de serveurs, de maçons, de charpentiers, d'électriciens... Le marché de l'emploi est à la recherche de ces compétences qui s'apprennent après la 3e, dès le CAP, pour les savoir-faire de base essentiels et ensuite dans les niveaux supérieurs, bac et post-bac. Les jeunes qui sont motivés par ces métiers s'y épanouissent. En France depuis quelques années, le regard évolue positivement sur l'apprentissage. Les chiffres records du nombre d'apprentis le montrent. Les MFR s'en félicitent. Mais ce n'est pas encore suffisant, ces métiers manuels accessibles par la voie professionnelle scolaire ou par apprentissage doivent devenir plus attractifs pour attirer encore davantage de jeunes capables de prendre la relève de tous ces artisans qui partiront bientôt à la retraite.

Instaurer la confiance

Pour accompagner le projet d'un apprenti ou plus globalement d'un alternant quel que soit son statut, il est important aux yeux des MFR d'assurer une relation étroite entre les différents partenaires qui interviennent dans l'éducation. Pour établir cette relation, certaines attitudes et comportements sont à privilégier : le dialogue et l'écoute, le respect des uns et des autres, **la confiance entre les partenaires**. La complémentarité : chacun doit savoir quel est son rôle et comment il peut l'assurer au mieux. L'exemplarité : avec les adolescents, mieux que les paroles, c'est le comportement des adultes qui sert de référence et qui permet aux jeunes de s'identifier.

Les MFR mobilisent au quotidien tous les acteurs engagés dans la formation autour d'un projet partagé reposant sur certains piliers. Le principe de coéducation, avec des adultes impliqués en cohésion autour du jeune, le développement et la promotion de la personne : les MFR essaient d'accompagner au mieux chaque individu dans son projet et selon ses possibilités. Elles ont besoin de toutes les bonnes volontés pour y arriver. Le « savoir-vivre ensemble » et l'ouverture aux autres et au monde : à travers la vie résidentielle, la place donnée au groupe, les activités culturelles... l'éducation des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté tiennent une place importante dans les MFR. La responsabilisation des élèves ou des apprentis : tant à l'occasion des séjours en entreprise qu'à la MFR, les activités confiées aux jeunes doivent leur permettre de progresser, d'acquérir de l'autonomie, de s'impliquer et de prendre progressivement des responsabilités. La mobilité : les expériences de mobilité des jeunes, des moniteurs, des maîtres de stage ou d'apprentissage à travers l'Europe et le monde, développées au sein des MFR, permettent aux personnes en formation et à leurs familles de s'ouvrir sur de nouvelles réalités socioprofessionnelles et donc de renforcer leurs compétences. Pour les maîtres de stage ou d'apprentissage, cette mobilité européenne les ouvre sur de nouvelles réalités professionnelles. Pour les MFR, cette ouverture et ces actions avec leurs partenaires européens enrichissent leurs pratiques pédagogiques.

Faire alliance

Les MFR instaurent avec les jeunes mais aussi les adultes partenaires de la formation (entourage proche, professionnels associés), une relation différente de celle qu'ils ont pu connaître auparavant. Elles cherchent à **faire alliance** avec eux. Il n'y a pas de jugement. Le ressort de cette relation est toujours la réussite des jeunes. La MFR accueille le jeune et travaille avec lui son projet professionnel grâce à l'alternance pour qu'il prenne confiance et améliore ses résultats scolaires. La contribution des professionnels est fondamentale, ils apportent leur savoir-faire et donnent du sens aux apprentissages, tout en assurant le plus souvent une perspective d'embauche au sein de leur entreprise. Ils sont maîtres de stage, maîtres d'apprentissage ou tuteurs des jeunes en entreprises... Sans eux, l'alternance n'existerait pas. Ils sont les référents « métiers » pour les jeunes mais leur action est plus large : humaine, sociale.

Trouver sa place dans l'entreprise et la société

Les MFR n'ont jamais conçu la formation en vase clos. Les maîtres d'apprentissage sont des partenaires à part entière des Maisons familiales et le temps en entreprise est véritablement considéré comme de la formation. Les moniteurs, le nom donné aux formateurs en MFR, sont chargés de faire le lien entre les activités professionnelles et les cours, ils doivent donc avoir une bonne connaissance des entreprises.

Par leur positionnement rural depuis leur origine, les MFR font le pari d'une **offre de formation rurale par alternance** y compris jusqu'aux classes supérieures, permettant des parcours d'épanouissement personnel et professionnel au sein des territoires, mais nourris par la rencontre, par les échanges en France et ailleurs.

La finalité est de permettre à tous les alternants, stagiaires ou apprentis de réussir tant d'un point de vue personnel que social et professionnel, d'intégrer le monde des adultes et de trouver leur place dans la société du 21^{ème} siècle, finalité réaffirmée par l'engagement de l'ensemble du mouvement des MFR dans une démarche de labellisation RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

L'ENGAGEMENT DU MOUVEMENT MFR FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

20 fédérations MFR françaises sont actuellement en partenariat avec 19 mouvements MFR dans le monde. Ces actions internationales s'inscrivent et sont portées dans le projet du mouvement français. Le pôle international de l'Union des MFR françaises facilite ces partenariats et ces échanges pour le développement et la reconnaissance de la formation agricole et rurale, et coordonne les programmes finançant ces actions de coopération.

Les enjeux de la solidarité internationale pour les MFR

Selon la Banque mondiale, plus d'un quart de la population du globe (26%) était âgé de moins de 15 ans en 2015. Cette population jeune, qui représente parfois près de la moitié de la population dans certains pays en développement (elle est en moyenne de 43% en Afrique subsaharienne, avec 48% au Mali et Tchad par exemple), pose aux États un défi majeur d'éducation et de formation. Face à l'insuffisance de l'offre de formation en milieu rural, beaucoup de jeunes, sans perspective dans leur territoire, sont contraints à l'exode rural et viennent grossir les bidonvilles.

Les MFR dans le monde (plus de 200 en Afrique et dans l'Océan indien et près de 80 en Amérique Latine) font face aux défis socio-économiques et environnementaux (exode rural, insertion des jeunes, dérèglement climatique). Elles apportent une vraie contribution au développement des territoires et du pouvoir d'agir des jeunes et des adultes par leurs actions de formation par alternance en milieu rural et l'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat.

Témoignage de Mamadou [le prénom a été modifié], **migrant isolé :**

« Je suis arrivé en France en décembre 2011, j'avais 15 ans. Je suis entré à la Maison d'accueil Estrella de France Terre d'asile à Créteil au mois d'octobre 2012. Quand je suis arrivé au foyer, je ne parlais pas bien français. Nous avons des cours de français et grâce à notre formatrice de Français langue étrangère (FLE), j'ai progressé à l'écrit et à l'oral. Mes éducatrices m'ont aidé à trouver des stages en métallerie. J'ai aussi fait une formation de pré-qualification à l'Afpa (Association de formation professionnelle pour adultes).

Avec toutes mes expériences de stage, j'ai réussi à passer un test pour faire une formation de métallier chez les Compagnons du devoir à Orléans. Mes éducatrices m'ont soutenu pour m'aider à avoir une nouvelle vie en France, m'intégrer dans la société française et aussi pour régulariser mon séjour en France. J'ai eu mon CAP en Métallerie en 2015. Maintenant, je fais un autre apprentissage en Bac pro électricité. Je tiens à remercier mes éducatrices pour ce qu'elles ont fait pour mon avenir. »

Témoignage de M. Marie et de Mme Guillaume, responsables de la Boulangerie-pâtisserie « Aux trois petits Mitrons » à Sucy-en-Brie :

« Nous travaillons en collaboration avec la chargée d'insertion professionnelle [de l'établissement de Boissy-Saint-Léger de France terre d'asile] depuis environ cinq ans. Nous avons commencé par accueillir une stagiaire pour une période d'une quinzaine de jours qui se « débrouillait » très bien. À la fin du stage, lors de la visite et du bilan, nous avons été informés qu'elle souhaitait faire un apprentissage en pâtisserie. Nous l'avons accueillie chez nous pour un CAP en pâtisserie et notre partenariat avec le CFA Rabelais à Vitry a permis de l'y inscrire. Elle a obtenu son CAP, puis elle a continué en Bac pro pâtisserie. Elle est restée quatre ans chez nous.

Depuis ce jour, une amitié et une confiance sont nées. Nous avons reçu bon nombre de stagiaires, toujours accompagnés par la chargée d'insertion professionnelle. Bien préparés en amont, ces jeunes montrent toujours une implication, une grande motivation et une écoute attentive. Même lors de stages de découverte du métier, c'est un réel plaisir malgré la barrière de la langue. Ils nous font découvrir d'autres cultures ce qui est très enrichissant. »

Témoignages tirés de **Mineurs isolés étrangers : l'insertion professionnelle par l'apprentissage**, brochure éditée par France Terre d'asile en mars 2018

EMC - QUATRIÈME

- <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/mineurs-non-accompagnes-le-visage-de-la-reussite>
- <https://www.sudouest.fr/justice/apprenti-boulangier-guineen-regularise-le-symbole-du-parcours-du-combattant-des-mineurs-migrants-1571571.php>

1/ Comment l'expulsion est-elle justifiée par la préfecture ?

2/ Quelles sont les raisons données par ceux qui soutiennent l'autorisation de séjours des MIE ?

Une étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du ministère du Travail pointe que parmi l'ensemble des 87 familles professionnelles, il y a 35 métiers où la proportion d'immigrés est supérieure à la moyenne nationale. La moitié des emplois se trouvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans le bâtiment et les travaux publics : les personnes immigrées représentent en France 39 % des employés de maison, 28 % des agents de gardiennage et de sécurité, 27 % des ouvriers non qualifiés du BTP, ou encore 22 % des cuisiniers. C'est notamment important dans les secteurs du bâtiment et de la restauration, réputés pour être difficile et chroniquement « en tension », c'est-à-dire connaissant des difficultés pour recruter. L'éventail des professions est encore plus réduit pour les femmes dont un tiers sont concentrées dans cinq professions d'employées peu qualifiées : agent d'entretien, aide à domicile, aide-soignante, assistante maternelle et vendeuse. Les immigrés sont également plus touchés par le chômage que les non-immigrés (13 % contre 8 %).

IV. LA FEMME EST UN CHEF COMME LES AUTRES

LA BRIGADE raconte une rencontre entre une poignée de jeunes migrants et une femme, Cathy Marie. Cette dernière est elle-même une enfant de l'Assistance qui a dû tracer sa propre voie.

Elle a pour cela fait un choix qui ne va pas de soi : travailler en cuisine. Seuls 6% des chefs en cuisine sont des cheffes, et quelques noms connus au parcours prestigieux font oublier la faible proportion de femmes à des postes de responsabilité dans la gastronomie française.

A / LES STÉRÉOTYPES DE GENRE SUR L'EMPLOI

Selon la Commission européenne, le stéréotype de genre peut être défini comme « toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité. [Ils] constituent des obstacles à la réalisation des choix individuels, tant des hommes que des femmes. Ils contribuent à la persistance des inégalités en influant sur les choix des filières d'éducation, de formation ou d'emploi, sur la participation aux tâches domestiques et familiales et sur la représentation aux postes décisionnels ».

➡ EMC - QUATRIÈME

Vous allez réaliser une campagne de sensibilisation sur les stéréotypes liés à l'emploi.
Pour cela vous devrez :

- **Enquêter auprès de vos proches pour connaître les stéréotypes qu'ils valident en termes de « métiers d'hommes » / « métiers de femmes ».**
- **Trouver des situations qui contredisent ces représentations par des illustrations concrètes de métiers.**
- **Réaliser une campagne d'affiches autour d'un slogan commun illustré par vos exemples.**



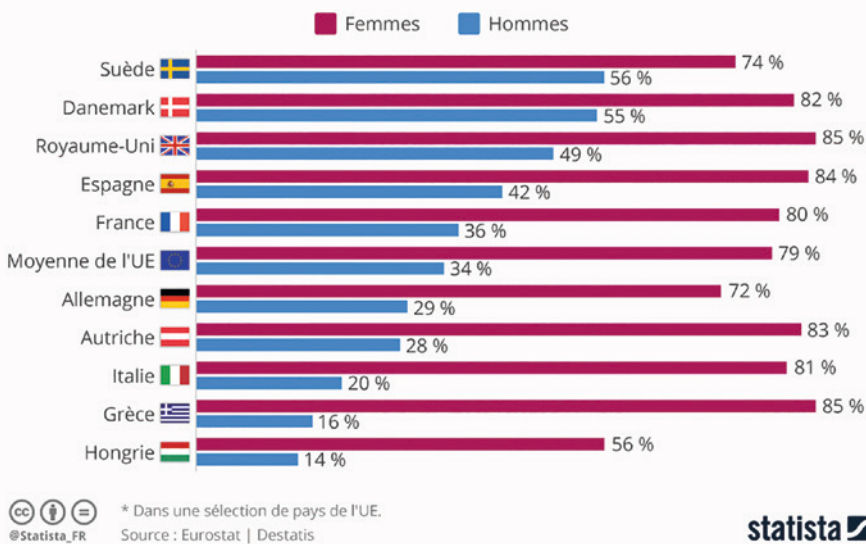
B / LES FEMMES EN CUISINE

La cuisine, c'est d'abord la cuisine au quotidien. Dans une enquête consacrée en 2018 au partage des tâches ménagères en France, Ipsos a constaté que pour plus d'un Français sur deux (55%) – et notamment les hommes (63%) – les inégalités hommes/femmes en matière de répartition des tâches ne sont plus vraiment un problème au sein du foyer : 32 % des hommes déclarent faire les courses le plus souvent (mais 14% seulement selon les femmes), 29 % préparent les repas (18% seulement d'après les femmes) et 13% s'occupent des enfants (4% seulement rectifient les femmes).

L'étude pointe surtout les représentations très genrées des compétences. Ainsi « 4 Français sur 10 pensent que si les femmes s'impliquent davantage dans la répartition des tâches c'est aussi en partie de leur fait car elles y trouveraient une satisfaction personnelle. 43% d'entre eux estiment qu'en général les hommes ont moins de dispositions naturelles que les femmes pour les tâches ménagères et 46% pensent que les hommes ont plus d'aptitudes pour le bricolage et les femmes pour les tâches ménagères (52% chez les hommes et 41% chez les femmes) ». Édifiant ! Et ce n'est guère plus brillant à l'échelle européenne.

Pas tous égaux devant le plumeau et le fourneau

Part des adultes qui cuisinent et/ou s'occupent des tâches ménagères au quotidien*



Source : <https://fr.statista.com/infographie/15914/inegalites-hommes-femmes-taches-menageres-cuisine/>

➡ EMC - QUATRIÈME / PREMIÈRE

Enquêter auprès de leurs parents sur les tâches domestiques relatives à la cuisine.

Enquêter auprès de leurs parents sur les tâches domestiques relatives à la cuisine.

1/ Sur une semaine, soit 21 repas (petit-déjeuner / déjeuner sauf cantine / diner), renseigner un tableau signalant qui du père ou de la mère a réalisé le repas.

2/ À l'issue de cette semaine d'observation, demander séparément à chaque parent pourquoi il a produit tel nombre de repas sur l'ensemble.

3/ De retour en classe :

- Additionner les chiffres de répartition de fabrication des repas. Quelles conclusions peut-on en tirer ?
- Croiser les réponses en dégagant des grandes catégories de justification si on observe de grandes disparités.

Les femmes constituent près de la moitié du personnel de restauration professionnel en France. Elles sont cependant moins de 10 % des cheffes dans les grands restaurants français.

17 % des métiers étaient considérés comme mixtes en 2014 selon le Conseil économique, social et environnemental, c'est-à-dire comprenant entre 40 et 60 % d'hommes et de femmes. Les statistiques mettent en évidence la persistance d'une faible mixité des métiers dans le monde professionnel de l'hôtellerie-restauration. Il a fallu attendre les années 1980 pour voir des femmes accéder au CAP de cuisine et en 2014, elles n'étaient que 17% à préparer ce CAP. Elles sont le plus souvent orientées (84 %) vers la pâtisserie, domaine jugée plus féminin. Elles constituent la moitié de l'effectif de l'école Ferrandi. Si on trouve plus massivement des femmes en BTS ou Bac PRO, c'est qu'elles se dirigent vers des métiers comme le service en salle, les arts de la table ou encore la gestion et le management. Alors que 9 françaises sur 10 s'occupent de la cuisine au quotidien, elles ne constituent ainsi que 25 % des cuisinières professionnelles, 10 % exercent dans la restauration gastronomique et 2,5 % des tables étoilées au Michelin sont tenues par des femmes.

Dans les brigades, l'organisation s'inspire de l'organisation militaire pour un travail physiquement éprouvant à la hiérarchie est très marquée. A l'occasion d'une conférence sur les violences professionnelles dans la restauration, des cheffes ont reconnu avoir été « testées » sur leur « résistance aux conditions de travail » avant de décrocher leur poste.

LES PERSONNES RECEMMENT RECRUTÉES DANS LES FAMILLES PROFESSIONNELLES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

Profils des personnes récemment recrutées (ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans)							
Métiers (Familles professionnelles)	Profils selon l'âge			Profils selon le diplôme			Femmes (en %)
	Jeunes actifs (en %)	Âge intermédiaire (en %)	50 ans ou plus (en %)	Non diplômés (en %)	CAP/BEP ou Bac (en %)	Diplômés du supérieur (en %)	
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	42	45	13	42	48	9	59
Cuisiniers	38	50	12	25	68	6	28
Chefs cuisiniers	19	72	9	14	77	10	17
Serveurs de cafés, de restaurants	56	36	8	31	57	13	60
Maîtres d'hôtel, sommeliers	43	50	7	15	62	23	40
Employés de l'hôtellerie	36	49	15	34	45	21	82
Maîtrise de l'hôtellerie, management du personnel d'étage	40	41	19	11	47	42	63
Cadres hôtellerie et restauration	36	57	7	7	47	46	32
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	14	62	24	25	51	23	37
Ensemble des métiers de l'hôtellerie-restauration	39	48	13	28	56	16	48
Référence : Ensemble des métiers	40	46	14	19	43	37	48

Source : INSEE, Enquête Emploi 2009-2015 ; Calculs : Pôle emploi - France métropolitaine

Les personnes récemment recrutées ont une ancienneté moyenne dans l'entreprise de 2,5 ans.

Guide de lecture : 82 % des employés de l'hôtellerie récemment recruté sont des femmes.

Champ : personnes ayant terminé leurs études et ayant une ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans.

Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Les jeunes actifs sont les personnes ayant terminé leur formation initiale depuis au plus 10 ans.

Source : INSEE

➡ EMC - QUATRIÈME

Réalisez une biographie d'une cheffe célèbre au choix :

- Hélène Darroze
- Ghislaine Arabian
- Anne-Sophie Pic

1/ Pour chacune d'elle, signalez sa formation et son parcours.

2/ Dans quelle mesure être une femme s'est révélée un atout ou, au contraire, un handicap dans leur parcours professionnel ?

3/ Que penser de la photographie ci-dessous, prise en 2017 lorsque le Président de la République a reçu 180 chefs étoilés au palais de l'Élysée pour rendre hommage à la gastronomie française ?



Source : <https://nouvellesgastronomiques.com/le-dejeuner-des-grands-chefs-a-lelysee-avec-emmanuel-macron/>

V. DES MIGRANTS EN ATTENTE D'HORIZON...

B / CERTAINS TROUVENT LEUR VOIE EN DEVENANT APPRENTIS CUISINIERS, D'AUTRES SONT EXPULSÉS DU TERRITOIRE.

Le film est particulièrement destiné aux classes de 3e Prépa métiers et aux classes de 3e UPE2A qui sont des classes d'accueil qui s'interrogent sur leur orientation.

Comment Cathy Marie réussit son projet de création d'une formation au CAP au sein du foyer ?

Cathy Marie secondée par Fatou, sa décoratrice, participe à l'émission télévisée *The Cook*, dont elle avait quitté l'équipe au début du film, cette émission organise une compétition visant à élire le meilleur chef. La compétition consiste à créer un « restaurant éphémère » filmé et retransmis en direct à la télévision.

L'animateur passe d'un restaurant au suivant filmant les chefs et leurs invités qui viennent dîner, mais coup de théâtre, le restaurant éphémère de Cathy Marie est fermé, et lorsque l'équipe télévisée est en mesure de l'ouvrir, Cathy Marie n'est pas là, à la place, il y a des affiches avec les portraits de tous les résidents apprentis cuisiniers, un numéro de téléphone et un slogan « CAPCUISINEPOURSAUVERDESMIGRANTS », invitant les spectateurs à voter pour le restaurant de Cathy Marie. Lorsque les caméras entrent dans la cuisine, tous les résidents sont affairés à préparer les repas.

Profitant de la portée médiatique de l'émission, elle espère sensibiliser le public à la cause des mineurs sans papier et soutenir le projet de création d'un CAP pour aider les migrants, en situation irrégulière en France : « s'il y a quelqu'un qui regarde la télé qui peut aider à Cathy Marie » dit l'un d'entre eux. L'animateur les interviewe : « J'aimerais être un grand cuisinier en France ».

« Bienvenue chez Cathy Marie, ce soir je vous propose le bœuf bourguignon à la Mamadou, c'est une rencontre avec l'Aveyron et la Guinée, un long voyage vous attend dans votre assiette qui reflète la mise en bouche d'une cuisson de longue haleine. »

LE MENU

Kabuli Palow par Yadaf

Rôti de bœuf, Salade de tripes par Mohamat

Bœuf Bourguignon par Mamadou

Saka Saka de Proust par Gus Gus

Curry de poisson et crevettes par Sakat

le Yassa par Demba

le Fouti par Bou

BIBLIOGRAPHIE

I.G.S.J – I.G.A.S. – I.G.A., *Évaluation du dispositif relatif aux mineurs isolés étrangers mis en place par le protocole et la circulaire du 31 mai 2013*, Juillet 2014, disponible sur :

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Info-ressources/Actualites/Focus/Evaluation-du-dispositif-relatif-aux-mineurs-isoles-etrangers-mis-en-place-par-le-protocole-et-la-circulaire-du-31-mai-2013>

Ressource pédagogique transversale EMC, « L'égalité, la diversité et les discriminations », 2021.

<https://eduscol.education.fr/2708/enseignement-moral-et-civique-cycles-2-3-et-4>

Clavé-Mercier Alexandra, Schiff Claire, « L'école française face aux nouvelles figures de l'immigration : le cas d'enfants de migrants roms bulgares et de réfugiés syriens dans des territoires scolaires contrastés », *Raisons éducatives*, 2018/1 (N° 22), p. 193-222.

<https://www.cairn.info/revue-raisons-educatives-2018-1-page-193.htm>

Direction générale des Entreprises : « mixité et égalité professionnelle dans les entreprises »

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/mixite-et-egalite-professionnelle-dans-entreprises>



CUISINE MODE D'EMPLOI(S)

Cuisine Mode d'Emploi(s)[®] est un réseau d'écoles créé en 2012 à l'initiative du Chef doublement étoilé Thierry Marx qui intervient dans le cadre de la formation professionnelle continue et permet d'acquérir en 11 semaines les compétences reconnues par la branche professionnelle dans le secteur de la restauration.

Cuisine Mode d'Emploi(s)[®] propose des parcours d'insertion professionnelle de courte durée, qualifiants et immédiatement opérationnels alliant une formation et une mise à l'emploi dans les domaines de la cuisine, de la boulangerie, du service en restauration, des produits de la mer et tout récemment de la pâtisserie au sein de son école dijonnaise.

Chaque parcours est totalement gratuit pour les stagiaires et chacun est doté pendant la durée de la formation de vêtements professionnels, d'une mallette d'ustensiles et d'un livre de cuisine. Ce dispositif est destiné aux publics éloignés de l'emploi et en situation de précarité économique et sociale : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes demandeurs d'emploi sans qualification, personnes déscolarisées, personnes placées sous-main de justice, réfugiés statutaires. Chaque session intègre 10 stagiaires sélectionnés sur la motivation et la cohérence de leur projet professionnel par un jury composé de professionnels.

La formation se déroule en 2 périodes : une formation à la fois théorique et pratique de 8 semaines en centre de formation et un stage de 3 semaines en entreprise.

Et ça marche ! Les sorties positives sur l'ensemble des écoles de France avoisinent les 90% dans les 3 mois qui suivent la fin de la formation.

Après 10 années d'existence à Paris puis dans 9 villes de France, plus de 4000 stagiaires formés et insérés durablement dans l'emploi, Cuisine Mode d'Emploi(s)[®] ouvrira cette année sa 10ème école à Pau.

www.cuisinempleis.com



LE COFRADE

Le COFRADE - Conseil français des associations pour les droits de l'enfant - a pour objectif de veiller à la bonne application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France. En coordonnant l'action de ses associations membres, il cherche à promouvoir les droits de l'enfant et exerce un rôle de plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Coordination

Le COFRADE fédère 53 associations intervenant dans tous les domaines relatifs aux droits de l'enfant. Il coordonne l'action de ses membres pour porter leurs positions communes d'une seule et même voix auprès des pouvoirs publics. En tant que collectif, le COFRADE joue ainsi efficacement son rôle de garant de la Convention relative aux droits de l'enfant auprès des institutions françaises.

Promotion

L'une des principales missions du COFRADE tient à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant. Le COFRADE développe donc les outils nécessaires pour la faire connaître au plus grand nombre, enfants comme adultes (grand public, institutions, professionnels...), en privilégiant l'information, la formation et l'éducation. Le COFRADE organise également deux événements majeurs chaque année, visant à sensibiliser les enfants à leurs droits et à favoriser leur participation aux débats publics : les Débats d'adolescents au printemps et les Etats généraux des droits de l'enfant à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre. Le COFRADE donne ainsi la parole aux jeunes et les pousse à s'informer, débattre et participer à la vie sociale et politique, dans un espace de dialogue où enfants et adultes sont entendus.

Plaidoyer

Contrairement aux idées reçues, beaucoup des droits de l'enfant sont bafoués en France. Le COFRADE se bat pour faire en sorte que ces droits soient effectivement appliqués en travaillant activement auprès des politiques. Au nom de ses 53 associations membres, le COFRADE agit tout au long de l'année par l'intermédiaire de sa mission plaidoyer en fonction des sollicitations de ses membres, de l'actualité juridique et de ses activités de représentations dans diverses instances. Le COFRADE se mobilise notamment dans le cadre de projets et propositions de lois afin d'impulser les adaptations législatives nécessaires pour mettre le droit français en conformité avec ses engagements internationaux.

Par ailleurs, le COFRADE s'engage dans le processus de contrôle auprès du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies en tant qu'acteur de la société civile, et publie ainsi tous les 5 ans un rapport alternatif sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France, sur la base de l'expertise de ses associations.

<https://www.cofrade.org/>



FRANCE TERRE D'ASILE

France terre d'asile est une association de promotion des droits humains et de prise en charge des personnes en besoin de protection : demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs isolés étrangers. L'association a été créée en 1971 et est aujourd'hui présente dans 11 régions, 60 villes, à travers l'animation d'une centaine de dispositifs qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour.

Depuis 1999, France terre d'asile s'implique dans l'accueil et la protection des mineurs isolés étrangers. L'association, à travers l'action d'une direction dédiée à la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE), s'efforce de garantir à ces jeunes le respect de leurs droits tels que définis par la Convention internationale des droits de l'enfant et mis en œuvre par les différents acteurs institutionnels français, ainsi que la possibilité de bâtir un véritable projet de vie.

Les engagements de l'association sur le terrain sont nombreux et variés : maraude, accueil d'urgence ou temporaire, prise en charge durable, information et orientation, suivi éducatif, accès à la formation, appui juridique et administratif, accès aux soins et soutien psychologique, accès à la culture et aux loisirs, accès à la demande d'asile, etc. Nos propositions se doivent d'être complètes pour permettre aux jeunes de se construire et de penser concrètement à l'avenir. Plus d'informations :

Plus d'informations : <https://www.france-terre-asile.org/>



LES MFR (MAISONS FAMILIALES RURALES) en quelques mots...

430 associations MFR en France forment par alternance chaque année 90 000 personnes de la classe de 4e aux formations supérieures dans 18 secteurs professionnels. Elles se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie associant formation générale et formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain. Accueil en internat, petits groupes, suivi personnalisé, implication des familles et des entreprises, facilitent l'émergence du projet de chacun pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Portrait-type d'une « Maison »

Chaque MFR est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4e, 3e, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS, licence professionnelle...). Dans une MFR, on recense en moyenne 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés.

L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Les jeunes ou les adultes présents dans les MFR sont soit des élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (44 500), soit des apprentis principalement dans des formations de l'Éducation nationale (18 000) ou soit encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (40 000).

Mission et organisation des MFR

Les MFR ont pour objectifs de former des jeunes ou des adultes, de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie, de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées. Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents des enfants inscrits à la MFR mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Le mouvement des MFR en France regroupe près de 500 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle en France et dans les DOM et les Pays d'Outre-mer (POM), une soixantaine d'associations fédérales départementales, territoriales et régionales, 1 Centre national pédagogique et de ressources pour la formation continue des acteurs des MFR et 1 Union nationale. Les MFR françaises accompagnent également en coopération 19 unions nationales de MFR à travers le Monde. La Fondation MFR Monde soutient les projets de développement des MFR.

Une histoire née d'une initiative locale

Les Maisons familiales rurales du XXIe siècle sont l'aboutissement d'une expérience originale conduite dans un village du Lot-et-Garonne dans le Sud-Ouest de la France en 1935. Cette année-là, quelques agriculteurs syndicalistes inventent une formation adaptée pour compenser un système scolaire classique qui ne répond pas aux besoins de leurs enfants et de leur métier. L'initiative est un succès et engendre rapidement de nombreuses demandes. Deux ans après, en 1937, plusieurs familles intéressées et motivées se réunissent en assemblée générale et décident d'acheter un bâtiment pour y installer leur « école ». Ils se groupent en association, en prennent la responsabilité, embauche un formateur : la première Maison familiale est ainsi née !



POUR ORGANISER UNE PROJECTION POUR VOS ÉLÈVES

Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement - si vous n'avez pas le contact n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : bienvenue@apollo-films.com

Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarifs, disponibilités de la salle...

Toutes les salles de cinéma peuvent organiser une projection en amont de la sortie du film.

AUTEURS

Alexandre Boza (Professeur d'histoire-géographie / EMC)
Emmanuelle Vernadakis (Professeure Français / histoire-géographie)

crédits photos : Stéphanie Branchu



APPROCHES

